

Le gouvernement cherche à freiner la croissance du solaire en France

L'Etat veut rééquilibrer production électrique en plein boom et consommation plus atone

L'heure devrait être aux réjouissances pour la filière solaire, qui a enregistré, en 2024, une progression record. Pourtant, le secteur fait grise mine : le gouvernement vient de réviser à la baisse ses objectifs de développement pour les prochaines années, et il entend réduire le soutien public à certaines installations, menaçant de fragiliser de nombreuses entreprises. Ces décisions s'inscrivent dans un contexte où la consommation d'électricité bas carbone progresse moins rapidement que la production, la France étant en retard dans ses efforts d'électrification des usages. «*La filière du solaire souffre d'être la dernière arrivée dans un système électrique dont l'offre dépasse en ce moment la demande*», estime Jules Nyssen, président du Syndicat des énergies renouvelables. *Alors qu'elle venait de trouver son rythme de croisière, le premier réflexe semble être à présent de ralentir son offre.*» Les scénarios du gouvernement tablent pourtant sur une hausse significative de la consommation électrique.

Vendredi 7 mars, le ministère chargé de l'industrie et de l'énergie a mis en consultation la version finale de la troisième édition de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Après deux ans de travaux, le gouvernement revoit à la baisse, dans ce document, les ambitions concernant le solaire. Alors que la précédente version prévoyait de 54 à

60 gigawatts (GW) de capacités installées, en 2030, et une cible haute de 100 GW, en 2035, l'exécutif mise désormais sur 54 GW au maximum à la fin de la décennie et 90 GW au plus haut, en 2035. Le document précise que le rythme de développement, initialement fixé à 4 GW par an, sera ajusté à partir de l'horizon 2028-2029. Il devra «*tenir compte des prévisions de la consommation d'électricité et de développement des flexibilités*».

Un moratoire de fait

Cette phrase, en particulier, fait bondir certains professionnels : seule la filière solaire voit ses objectifs directement corrélés à l'évolution de la consommation. «*C'est contraire à l'objectif d'une programmation pluriannuelle, qui doit fixer des objectifs à moyen et long terme*», dénonce Hadrien Clément, président du groupement Le Solaire territorial et directeur général d'Orion Energies. *Nous investissons sur vingt ou trente ans, nous ne pouvons pas avoir des effets de "stop and go" permanents.*» Bercy rappelle toutefois que la PPE étant révisée tous les cinq ans, les ambitions des filières sont revues régulièrement.

En parallèle de la finalisation de la PPE, un bras de fer est en cours avec l'exécutif à propos de la révision du soutien public aux petites et moyennes installations sur toiture – ce segment a connu la plus forte progression, en 2024, et a le moins d'impact sur la biodiver-

Un bras de fer est en cours à propos de la révision du soutien public aux petites et moyennes installations sur toiture

sité. Le gouvernement souhaite notamment diminuer fortement le tarif d'achat de l'électricité produite par ces panneaux, avec un effet rétroactif. La filière est vent debout contre cette proposition qui reviendrait, selon elle, à instaurer un moratoire de fait sur tout nouveau projet. Jeudi 6 mars, le Conseil supérieur de l'énergie, une instance consultative, a adopté, à une très large majorité, un avis appelant le gouvernement à revoir sa copie.

Ces décisions surviennent alors qu'un nombre croissant d'acteurs, notamment du secteur nucléaire, appellent à ralentir le développement des renouvelables. Dans le cadre d'une précédente concertation, EDF a fait savoir qu'elle trouvait les ambitions solaires «*trop élevées*». «*Les débouchés du parc nucléaire se réduisent déjà et les fortes variations de puissance demandées font apparaître des contraintes sur les équipements jamais*

rencontrées jusqu'alors», précise l'entreprise. Le haut-commissaire à l'énergie atomique, Vincent Berger, estime aussi, selon *Les Echos*, que la croissance du photovoltaïque doit être revue à la baisse pour éviter une «*surproduction très pénalisante pour le consommateur ou pour le contribuable*».

Le phénomène des prix négatifs, qui survient quand l'offre électrique dépasse la demande, a représenté 235 heures pour le premier semestre 2024 (5,4 % du temps), selon la Commission de régulation de l'énergie. «*Les investissements dans les renouvelables coûtent plus cher s'il y a moins de clients*», note aussi Michel Gioria, délégué général de France Renouvelables. *Il est légitime de s'inquiéter.*» Les exportations contribuent toutefois à améliorer la balance commerciale et ont rapporté, en 2024, 5 milliards d'euros.

Certains acteurs plaident pour accélérer l'électrification des usages, alors que l'exécutif a revu à la baisse le soutien à la mobilité électrique ou à la rénovation des bâtiments. «*Tout ce qui est produit avec du bas carbone sur notre territoire est bon à prendre*», a rappelé de son côté, le 3 mars, Thomas Veyrenc, le directeur général de l'économie et de la stratégie du gestionnaire de réseau RTE. *L'enjeu est de mettre en œuvre la dynamique de substitution entre électricité et fossiles.* ■

PERRINE MOUTERDE
ET ADRIEN PÉCOUT